

REGLEMENT DES CHALLENGES DU CIF 2008

Article 1 – Participants

Epreuves réservées aux coureurs des écoles de vélo classées aux statistiques des prix d'équipe (classement établi d'après les prix d'équipe obtenus entre le 11^{ème} dimanche de l'année et le 15 juillet de l'année en cours). Les clubs ne pourront présenter qu'une seule équipe.

Toutes les associations qualifiées devront obligatoirement participer. En cas d'abstention, aucun coureur de ces associations ne pourra participer à une autre épreuve la veille ou le jour de la course, sauf dérogation délivrée par le CIF pour les cas exceptionnels.

Pour les engagements, voir sur le site. Les engagements pour cette épreuve sont à adresser au Comité d'Ile de France.

Article 2 – Composition des équipes

Les équipes pourront être constituées au maximum de 2 poussins, 4 pupilles et 4 benjamins.

Pour participer, chaque équipe devra être composée au minimum de 4 coureurs répartis dans 3 catégories différentes. Si un club ne peut présenter au départ de l'épreuve aucun coureur dans une des 3 catégories, il marquera 100 points dans la catégorie absente. L'exigence des 4 coureurs engagés dans l'épreuve reste néanmoins valable.

Article 3 – Remise des dossards

La licence ou son duplicata en cours de validité sera exigée pour la remise des dossards. Seul un dirigeant de l'association qualifiée devra se présenter muni de l'ensemble des licences des coureurs formant son équipe.

Article 4 – Epreuves

Epreuve sur route courue sur une distance maximum de :

- 5 km pour les poussins
- 10 km pour les pupilles
- 15 km pour les benjamins

Article 5 – Règlement technique

Les roues devront être conformes au règlement fédéral.

Les embouts de guidon devront être bouchés.

Développement :

Le développement sera limité à 5,60m pour toutes les catégories concernées.

Le blocage d'un ou des dérailleurs sera accepté. **Le blocage devra être effectué avant l'unique contrôle de braquet.**

Le contrôle des développements sera effectué dans un lieu proche de la ligne de départ, environ 15 minutes avant le départ de la catégorie concernée.

Tout concurrent absent au contrôle à l'heure prévue ne pourra pas prendre part à la course.

Les horaires des différents départs figureront sur le programme officiel et sur le site. Aucun retard du fait d'un coureur ou d'une équipe ne sera toléré.

Article 6 – Classements

Classement par équipes

L'établissement du classement du Challenge sera effectué par l'addition des places obtenues par les 4 meilleurs coureurs de chaque équipe, dans 3 catégories différentes. En cas d'absence de coureur dans une des catégories, se reporter à l'article 2, composition des équipes.

Article 7 – Récompenses

Classement individuel

Au premier de chaque catégorie :

- 1 bouquet

Classement par équipe

Les coureurs composant l'équipe victorieuse se verront remettre un bouquet et une médaille chacun.

Le club vainqueur se verra remettre le Challenge.

Article 8 – Commissaires-arbitres

- 2 juges à l'arrivée, qui effectueront également la remise des dossards.
- 2 commissaires pour le contrôle des développements.
- 1 commissaire chargé de l'accompagnement sur le circuit, qui devra rester derrière le dernier coureur ou dans la voiture ouvreuse.

Composition du Jury :

- Le Président du Comité d'Ile-de-France ou son représentant.
- Le Président de la Commission des Jeunes ou son représentant.
- 3 commissaires désignés par la commission des jeunes.

En cas de contestation, seul le responsable de chaque équipe de club sera habilité à contacter le jury.